

ANNEXE III
(article 80)

TARIFICATION RELATIVE AU CENTRE DE GLACE DE QUÉBEC

Règles d'application générales:
L'expression "location privée" réfère à une location effectuée par toute personne physique ou personne morale pour qui une catégorie de tarification spécifique n'est pas prévue à la présente annexe.

Tarification pour la location aux fins d'un événement sportif d'envergure, d'une activité non sportive ou d'une activité commerciale, entraînant l'arrêt complet des activités du Centre de glaces de Québec	1er janvier au 31 août		1er septembre au 31 décembre	
	Heure	Journée	Heure	Journée
Événement sportif d'envergure internationale, activité non sportive, activité commerciale, incluant le montage et le démontage	396,00 \$	4 761,00 \$	404,00 \$	4 856,00 \$
Événement sportif d'envergure nationale, incluant le montage et le démontage	176,00 \$	2 116,00 \$	180,00 \$	2 158,00 \$

Tarification pour la location d'une surface cimentée	1er janvier au 31 août	1er septembre au 31 décembre
Location privée d'une surface cimentée d'une patinoire pour une activité sportive par heure	132,00 \$	135,00 \$
Location privée de la surface sans glace comprise à l'intérieur de l'anneau de glace par heure	200,00 \$	204,00 \$
Location privée de la surface sans glace comprise à l'intérieur de l'anneau de glace par jour	3 265,00 \$	3 330,00 \$
Location privée de la surface sans glace de l'enceinte en entier du Centre de glaces de Québec par jour	7 433,00 \$	7 582,00 \$
Règles d'application particulières: Pour la location à un organisme reconnu pour les activités prévues à son mandat, la gratuité s'applique.		

Tarification pour la location de la piste de course aux fins d'un usage exclusif	1er janvier au 31 août	1er septembre au 31 décembre
Location privée par heure	174,00 \$	177,00 \$
Location à un groupe d'athlètes identifiés par leur fédération sportive, à un club d'athlétisme affilié à une fédération, à un organisme non reconnu, à un organisme scolaire sans entente ou à une garderie sans but lucratif par heure	131,00 \$	134,00 \$
Règles d'application particulières: Pour la location à un organisme reconnu pour les activités prévues à son mandat, la gratuité s'applique. Pour la course ou la marche libre, la gratuité s'applique pour les résidents de l'agglomération.		

Location d'autres lieux et de locaux	1er janvier au 31 août		1er septembre au 31 décembre	
	Jour	Demi-journée	Jour	Demi-journée
Location du hall d'entrée du Centre de glaces de Québec	1 116,00 \$	558,00 \$	1 138,00 \$	569,00 \$
Location du hall d'entrée du Centre de glaces de Québec par un organisme reconnu	558,00 \$	279,00 \$	569,00 \$	285,00 \$
Location privée de la mezzanine	764,00 \$	382,00 \$	779,00 \$	390,00 \$
Location de la mezzanine par un organisme reconnu	382,00 \$	191,00 \$	390,00 \$	195,00 \$
Location privée d'un salon corporatif	276,00 \$	138,00 \$	282,00 \$	141,00 \$
Location d'un salon corporatif par un organisme reconnu	139,00 \$	69,50 \$	142,00 \$	71,00 \$
Location privée de la plateforme attenante aux salons corporatifs	218,00 \$	109,00 \$	222,00 \$	111,00 \$
Location de la plateforme attenante aux salons corporatifs par un organisme reconnu	109,00 \$	54,50 \$	111,00 \$	56,00 \$
Location privée des salles de rencontre 111 et 112	148,00 \$	74,00 \$	151,00 \$	75,00 \$
Location des salles de rencontre 111 et 112 par un organisme reconnu	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Règles d'application particulières: Le montant de la tarification pour la location privée est réduit de 25 % lorsqu'un minimum d'une heure d'utilisation de l'anneau de glaces est réservée. Dans le cas d'un événement sportif sanctionné par une fédération sportive, incluant le montage et le démontage, et organisé par un organisme reconnu, la gratuité s'applique.				